

# SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

# Lauch

Guide d'information n° **1**

Présentation du SAGE

Version de *janvier 2013*



Conseil Général  
**Haut-Rhin** 



Direction  
départementale  
des Territoires  
Haut-Rhin

## Qu'est ce qu'un SAGE ?

Le **SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un outil stratégique de planification. Son objectif est d'aboutir à une **gestion raisonnée** de la ressource en eau et de la rivière, **partagée** par tous les acteurs du bassin versant.

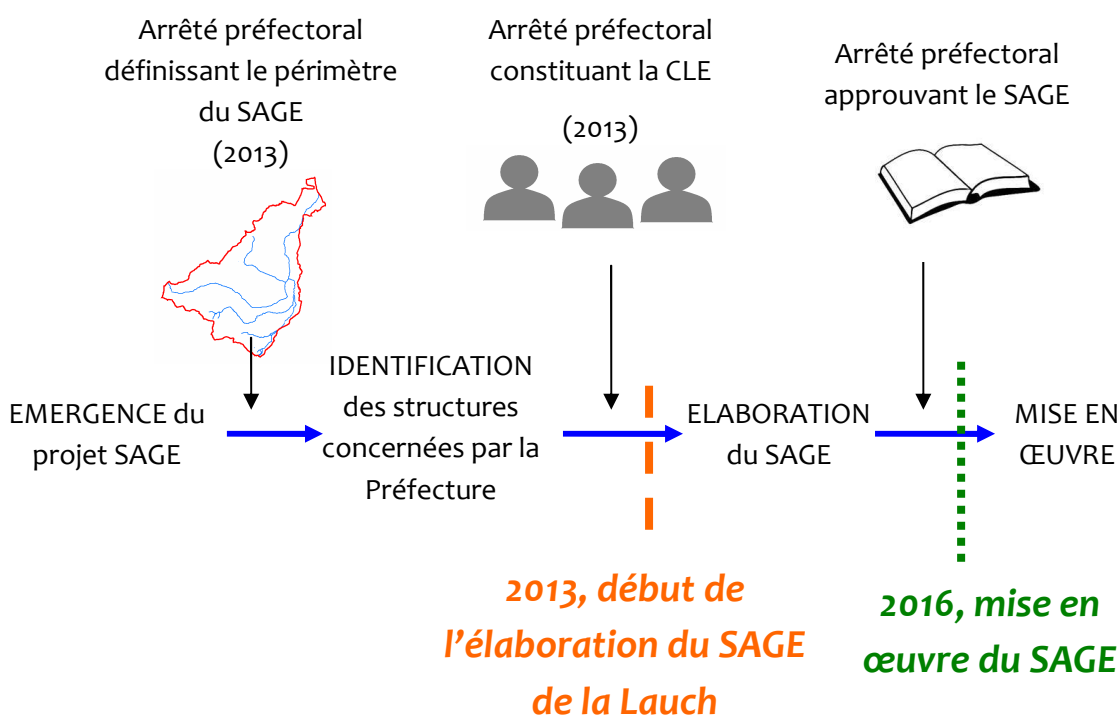
Le SAGE est élaboré par une Commission Locale de l'Eau (**CLE**) représentative des élus locaux (syndicats, collectivités) et des autres acteurs comme les services de l'état, les organisations professionnelles, les usagers, les associations de consommateurs et les associations de protection de l'environnement.

Un **animateur SAGE** recruté par le Département et l'Agence de l'Eau, accompagne la CLE pour son élaboration.

Le SAGE est une déclinaison locale du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse avec lequel il doit être compatible.

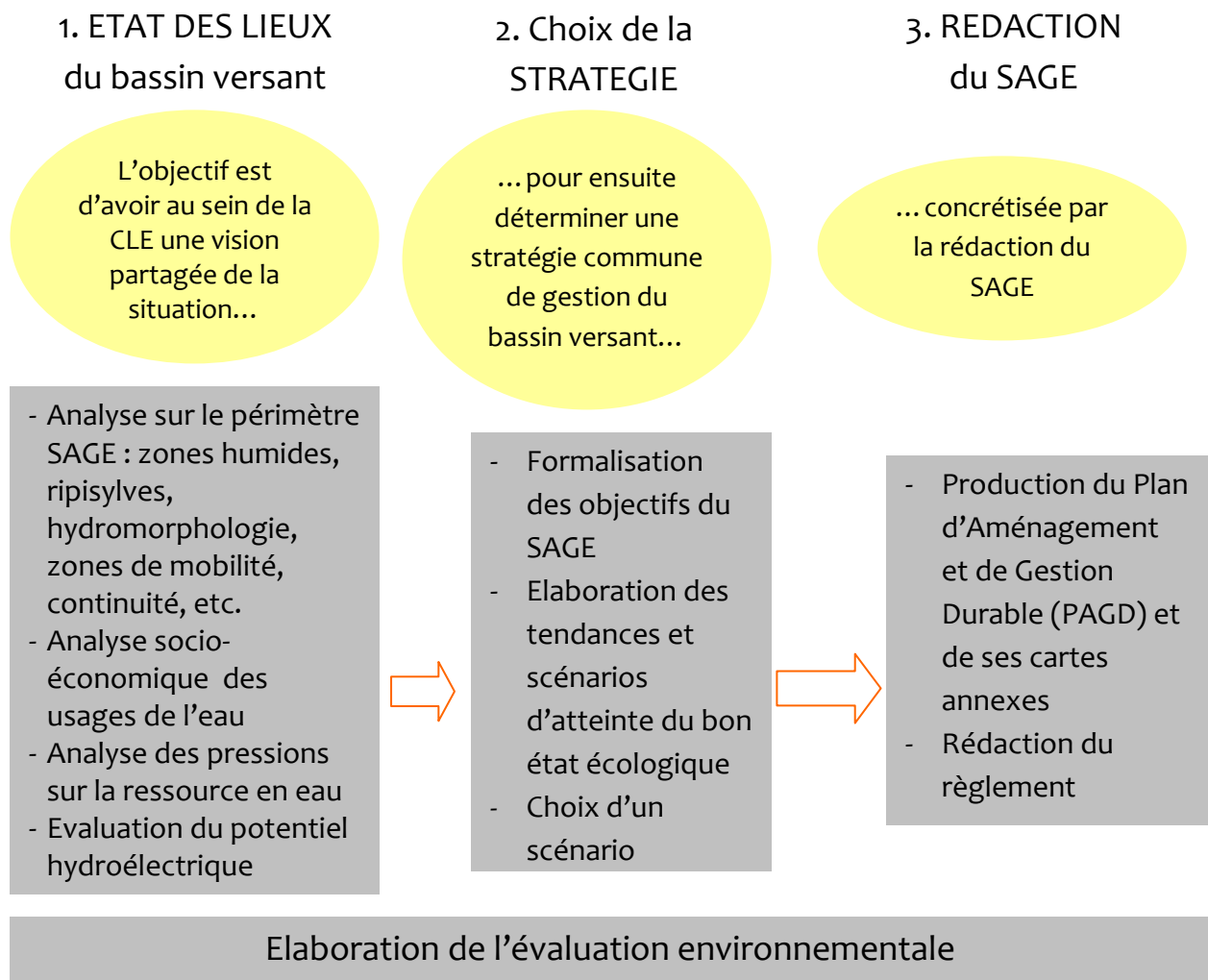
## Les étapes du SAGE

De l'émergence du projet à la mise en œuvre, la procédure globale d'établissement du SAGE est la suivante :



## L'élaboration du SAGE :

La phase d'élaboration du SAGE se décline en trois étapes :



## Ce que le SAGE va changer ...

Le SAGE est principalement constitué :

- D'un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) accompagné de cartes et opposable aux administrations (décisions d'urbanisme, déclarations et autorisations Loi sur l'Eau). Ce document précise les objectifs du SAGE.
- D'un Règlement opposable aux tiers précisant les prescriptions réglementaires.



**Une fois approuvé, la consultation du SAGE de la Doller et l'avis de la CLE seront des étapes incontournables dans les projets d'aménagement.**

## Echéances à retenir ...



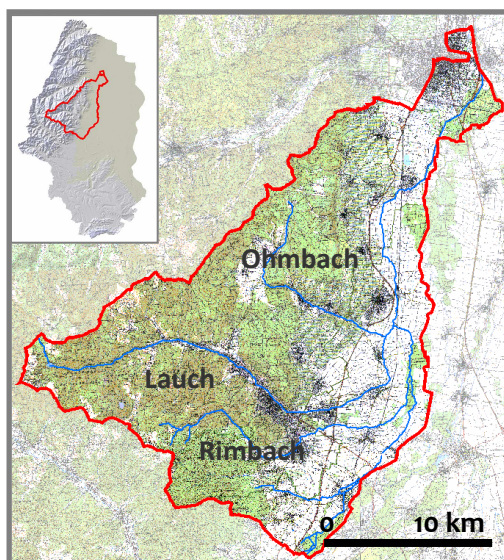
- 2011 / 2012 : Emergence du SAGE
- 2013 / 2015 : Elaboration du SAGE
- 2015 : Rédaction et adoption du SAGE par la CLE
- 2016 ... Mise en œuvre du SAGE

## Le périmètre du SAGE Lauch

Il s'étend sur 40 communes, pour une superficie de 358 km<sup>2</sup> et un linéaire de cours d'eau proche de 100 km. Les principaux cours d'eau sont la Lauch, l'Ohmbach, et le Rimbach.

## Les membres de la CLE

La CLE se compose de 40 représentants de syndicats de rivières, de syndicats des eaux, de communautés de communes, de chambres consulaires, de syndicats agricoles, de fédérations de pêche et de chasse, d'Alsace Nature, du Département, de la Région, de services de l'Etat, de l'Agence de l'Eau, de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, et de l'Agence Régionale de Santé.



## En ligne...

Retrouvez aussi les informations du SAGE Lauch sur :

[www.infogeo68.fr](http://www.infogeo68.fr) , tapez « sage lauch » dans la recherche rapide.



## Glossaire :

- CLE : Commission Locale de l'Eau
- PAGD: Plan d'Aménagement et de Gestion Durable
- SAGE: Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

## Pour plus de renseignements :

N'hésitez pas à contacter :

Sylvain CUENOT - Animateur SAGE  
Service Aménagement des Rivières  
Département du Haut-Rhin  
100 Avenue d'Alsace – BP 20351  
68006 COLMAR Cedex

Par téléphone : 03.89.30.65.20  
Par fax : 03.89.21.64.50  
Par mail : [cuenot.s@cg68.fr](mailto:cuenot.s@cg68.fr)